

ACTION ET PASSION POUR MONTESSON

7, rue Alfred Sisley  
78360 MONTESSON

Montesson, le 20 février 2001

**A l'attention de Monsieur Michel ANGERARD et de Monsieur Jacques PERDEREAU**

**Association Qualité de vie de la Borde  
27, avenue Alfred de Musset 78360 MONTESSON**

Messieurs,

Vous trouverez ci-joint notre réponse au questionnaire que vous avez fait parvenir aux candidats à la Mairie de Montesson.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions supplémentaires et vous prions de croire, Messieurs, à nos respectueuses salutations.



**Jean- François BEL**  
Tête de liste Action et Passion pour Montesson

## **1 - Notre schéma directeur**

L'orientation que nous voulons donner à la commune est inscrite dans le schéma directeur de la boucle, cela veut dire que nous voulons rester un village des Yvelines et que nous refusons de devenir une ville de banlieue.

Le schéma directeur prévoit entre autre de maintenir une coupure verte de 300 hectares dans la plaine ( parc urbain et maraîchage).

Nous avons imposé au schéma directeur l'existence d'un plan de la commune en attente d'un échangeur sur l'A 14 à Montesson.

C'est dire que nous ne voulons pas d'augmentation importante de population à Montesson en l'absence d'équipement tel que l'échangeur.

## **2 - Le P.D.U. de l'Île de France**

Comme nous l'avons fait voter à notre Conseil Municipal, nous pensons que ce plan est néfaste et ne répond pas à nos besoins. Cela étant dit, dans le cadre du SIEP, nous ferons un P.D.U. de la boucle de Montesson dans lequel nous préciserons nos positions sur la A14, la RD 121, sur les pistes cyclables, sur le développement des lignes d'autobus et enfin sur le développement des zones 30 parfaitement bien adaptées dans des zones importantes de Montesson. Nous souhaitons que ce dossier soit développé en concertation avec chaque quartier.

## **3 - Intercommunalité**

Nous ne voyons que des avantages à créer une communauté de communes (Houilles, Carrières, Chatou, Le Vésinet, Croissy et Montesson) de 120 000 habitants dans laquelle nous pourrions traiter du suivi du schéma directeur local, des lignes d'autobus, de l'usine d'incinération, des lycées...

..

Cette intercommunalité nouvelle devra se substituer à des organismes intercommunaux existants tels que le SIEP ou le SIVOM.

Cette intercommunalité nous permettra aussi de bénéficier d'une aide l'État plus importante pour nos projets intercommunaux, elle devra se faire sans augmentation des impôts locaux.

## **4 - Le comité de quartier et les comités consultatifs**

Nous poursuivrons ce qui existe et continuerons à demander la participation de votre association dans ces instances. Nous souhaitons cependant que les comités de quartier organisent davantage de réunions publiques à thème.

## **5 - Plan d'Occupation des Sols**

Les constructions neuves ou additives autorisées ne reçoivent leur certificat de conformité qu'après la visite de l'employé municipal habilité.

Les zones non constructibles ne font pas l'objet d'une surveillance de tous les instants. Mais toute construction illicite répertoriée fait l'objet, à notre initiative, de poursuite avec information au service du contentieux de la Préfecture.

Les règles édictées par le POS sont et seront appliquées à la lettre d'autant plus que nous venons de les réviser.

## **6 - Transports**

Le déficit des lignes est important et à charge des montessonnois, il représente près de 50,00frs par habitant.

Une hausse de la fréquentation pourrait permettre de diminuer ce déficit. Mais notre objectif est de le stabiliser au niveau actuel. Les recettes nouvelles seront utilisées pour augmenter la fréquence et les plages horaires.

La desserte vers le lycée pourra être à nouveau étudiée dans un cadre intercommunal, mais en sachant qu'il n'y aura pas d'aide du département ni de la région pour les quartiers situés à moins de 3 Km d'un lycée.

## **7 - Les nuisances aériennes**

J'ai initié le comité des maires de la boucle de Montesson. Du fait de l'extension de ce comité aux autres villes, la responsabilité incombe maintenant à nos maires parlementaires.

Je continuerai à pousser l'ensemble des maires à des actions concrètes dans ce domaine.

Avec un groupe d'élus de Montesson, j'ai été un des rares maires présents lors des manifestations à Roissy.

## **8 - Implantation de nouvelles entreprises**

Nous voulons garder un équilibre emploi-habitation pour ne pas devenir une ville dortoir.

Les nouvelles entreprises devront strictement respecter les conditions du POS très récemment révisé.

Végetterie : elle est indispensable à la boucle de Montesson, elle a fait l'objet d'une autorisation préfectorale et nous subissons en effet par moment des nuisances olfactives inadmissibles. Nous avons rencontré les responsables du site qui ont entrepris des études avec des sociétés spécialisées. Des solutions commencent à être testées et mises en place (notamment une injection d'air qui évite le dernier retournement des andains, source d'odeur). Un suivi régulier de ces études sera assuré et l'entreprise est d'accord pour qu'au printemps un comité de suivi composé de riverains volontaires et de représentants de la municipalité soit créé. On constate aujourd'hui que ce phénomène d'odeur est plus rare.

## **9-A14**

Nous sommes opposés à un échangeur sur l'A 14 tant que les conditions préalables ne sont pas remplies, il s'agit notamment

- de la construction d'un échangeur à Saint Germain ou à proximité, -
- de la construction de la nouvelle RD 121,
- et du fait que l'échangeur ne doit qu'une desserte locale capable de soulager le pont de Bezons et le pont de Chatou.

## **10 - RD 121**

Un accord vient d'intervenir pour que cette nouvelle voirie 121 entre dans le contrat Région-Département. Elle sera financée 50/50 par ces collectivités en accord avec le Président du Conseil Général.

Elle devra

- respecter la plaine agricole en empruntant les voiries existantes,
- être éloignée de l'habitat,
- être compatible avec la réalisation d'un éventuel futur échangeur,
- améliorer la circulation du centre ville grâce à une liaison avec la RD 311.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente d'une proposition de la SAPN pour sa compatibilité avec un éventuel échangeur de l'A 14.

## **11- Circulation**

### **11a -Circulation de transit**

- Fermeture du quai George Sand. nous préférons rencontrer au lendemain des élections le Maire de Sartrouville pour obtenir son accord sur la mise en place d'un muret forçant le tourne à droite au carrefour avenue L. Blum /quai G. Sand (en venant du quai G. Sand). Dans ces conditions nous pourrions alors refermer la rue H. de Balzac.

- Fermeture partielle du chemin du Mont Royal : ce chemin sera barré en son milieu et transformé en voie sans issue, la circulation sera ainsi réservée aux cyclistes et à l'activité maraîchère. Cette fermeture interviendra dès l'ouverture du rond point situé en bas du chemin de l'Espérance.

- Sens unique partiel du chemin de la Remise du Loup : il sera proposé entre le chemin de l'Espérance et la rue Dunant (en direction de la Dunant)

- Inversion du sens unique de la rue Montgolfier

La partie située entre le chemin de la Remise du Loup et la rue Franklin sera inversée dès la réalisation du rond point du bas du chemin de l'Espérance par un arrêté co-signé par le Maire de Sartrouville et celui de Montesson.

### **11b - Fermeture du quai George Sand**

Le quai G. Sand ayant subi des dégradations importantes lors de la tempête de décembre 1999, sa réfection doit être entreprise au cours de l'année 2001. A cette occasion un réaménagement du site est envisagé, notamment afin d'y créer une piste cyclable.

Il pourrait être en effet intéressant de fermer chaque dimanche le quai à toute la circulation. Ce projet devra être étudié avec Sartrouville afin d'avoir une position commune pour le quai G. Sand et le quai du Pecq afin de ne pas surcharger L. Blum.

## **12 - Réseau de pistes cyclables**

Nous continuerons le programme des pistes cyclables qui prévoit de relier les 3 quartiers et d'établir des liens avec les établissements publics (collèges, lycées, stades). Nous réaliserons les pistes du quai George Sand, de la rue Richaume, du chemin de l'Espérance, de la route de Sartrouville, de la rue du 8 mai et la rue Pablo Picasso. En 2007, nous aurons doublé le réseau existant.

## **13 - Sécurité**

Les missions et la collaboration de la Police Municipale et de la Police Nationale seront déterminées par une convention que Monsieur le Préfet signera après les élections municipales.

Après avoir réussi, la réouverture d'un poste de police nationale en centre ville et commencé l'îlotage sur la Borde nous avons demandé l'ouverture d'un point de police à la Borde. Nous avons un accord de principe de la direction départementale de la police pour une ouverture fin 2002.

Pour faire respecter le code de la route nous demandons sans cesse l'intervention de la police nationale. Nous les aidons avec le concours de la police municipale. Nous avons contribué à l'achat du radar et nous finançons par l'intermédiaire du SIVOM un agent qui va prendre en charge le suivi administratif des enregistrements radar.

## **14 - La vie scolaire**

Nous favoriserons le cursus scolaire de nos enfants par le maintien à un haut niveau des locaux de F. Buisson qui ont été entièrement réhabilités. Nous veillerons à la poursuite des aménagements de P.Picasso.

Un plan à 4 ans du développement informatique et de l'Internet est en cours de réalisation. Nous contracterons les abonnements y afférents.

Nous favoriserons les échanges linguistiques à travers notamment les jumelages, avec Baesweiler et une ville anglaise.

### **15 - Accueil des Jeunes**

Des lieux d'accueil sont prévus notamment dans l'aménagement du parc Natexis.

### **16- Éloignement du quartier**

Nous rapprocherons du quartier certains services municipaux en initiant une antenne mairie à la Borde.

### **17 - Environnement**

L'avenir de la plaine : voir paragraphe 1

**Zone commerciale** : Elle a subi depuis 2 ans de profond changement. Il convient de marquer une pose afin de voir comment s'organise la nouvelle vie commerciale locale. Puis nous essaierons de négocier à l'amiable les transferts de certaines activités de l'Avenue G. Péri vers le site grandes surfaces.

**Panneaux publicitaires** : Les règlements des zones de publicité restreintes seront revus au cours de cette année, mais il n'est pas envisagé la disparition totale des panneaux publicitaires.

**Zones d'activité / zones résidentielles** : des transferts ne pourront être que négociés mais pas imposés.

**1000 arbres** : nous continuerons le plan d'entretien et nous prévoyons un renouvellement des arbres arrivant en fin de vie comme nous l'avons fait sur Daudet et Johnson. Nous en profiterons pour déplacer l'implantation des arbres chaque fois que cela permettra d'améliorer la sortie des garages des particuliers.

**Enfouissement des réseaux** : nous poursuivrons les travaux d'enfouissement.

**Priorités pour l'aménagement du quartier**: réaménagement du quai George Sand, création d'un rond point Gabriel Péri/ Molière, réfection des réseaux d'assainissement en suivant le plan à 18 ans avec réfection de la voirie. L'aménagement du Carrefour G. Péri/Montgolfier devra faire l'objet d'une étude.

### **18 - Inondations**

Dans le cadre du syndicat intercommunal de la vallée de la Seine, nous avons inscrit dans le plan triennal d'aménagement des berges la fin du réaménagement du quai George Sand jusqu'à la limite de Sartrouville. Ce projet n'a pas reçu l'assentiment tant du commissaire enquêteur que des bailleurs de fonds que sont le Département et la Région. Nous avons repris contact avec les services du département et de la Région afin de leur demander de reconsidérer leur position, ce projet d'aménagement étant de même facture que ceux déjà réalisés.

L'étude de la pose d'un drain et de l'installation de 2 groupes de pompes est en cours. Nous rappelons qu'avec ces équipements nous ne pourrions toujours pas déclarer que le quartier est en zone non inondable. Ces investissements permettront cependant de limiter les effets des crues.

Chaque fois que l'occasion nous est donnée (révision et modification du POS) nous ne manquons pas de rappeler aux villes riveraines notre volonté de voir remise l'île de la Borde à son niveau initial.